Ami du Clergé du 29 septembre 1949

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Dominicales liturgiques. — XLIII. *18e Dimanche après la Pentecôte :* Dans l'attente du Seigneur, 289. — XLIV. *19e Dimanche :* Dans la fidélité à la loi, 290.

L'Année avec Notre-Dame. — *Maternité de la Sainte Vierge* (11 octobre) : La grande fête de Marie, 292.

Varia. — La doctrine spirituelle de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus : Humilité et amour, 294.

Brèves conférences sur l'Histoire de l'Eglise. — LXXI. La papauté au Xe siècle, 295. — LXXII. Fin du « Siècle de fer » (962-999), 295.

DOMINICALES LITURGIQUES

XLIII

18e Dimanche après la Pentecôte

DANS L'ATTENTE DU SEIGNEUR

Mes frères,

Le monde moderne aspire à l'unité. Les conférences internationales se multiplient ; on nous parle de problèmes qui exigent une solution « planétaire »... Certains préconisent une langue universelle... Mais tous ces efforts humains peuvent-ils aboutir ? Est-ce là qu'il faut chercher le lien de la grande famille humaine, unie dans la paix, comme le demande la prière de ce 18e dimanche ? Ne faut-il pas chercher ailleurs ?

Oui. Le monde est fait pour l'unité, mais dans l'attente du Christ, déjà dans l'union à lui par l'Eucharistie.

I. — *Le monde est fait pour l'unité*

Da pacem, Domine. 1o Le monde aspire ardemment à vivre en paix. Les peuples rêvent confusément de l'unité. Cependant, tant de divisions, tant de fissures se révèlent dans le monde actuel ! Fi de l'unité que proposent certains régimes oublieux des droits de Dieu et orgueilleux des droits de l'homme, c'est-à-dire de leur parti ! Cette unité inhumaine et irréalisable, parce qu'elle exige l'abdication de l'homme et de sa liberté, est celle que l'on voudrait instaurer chez nous (école, presse, etc.). Domination de la classe, de l'argent, de l'Etat : nous refusons d'adorer les faux dieux.

L'unité, ce n'est pas le progrès de la science qui la réalise, ni une prétendue philosophie dite existentialiste qui donne aux hommes le dégoût de l'existence et les mène au désespoir. Nous sommes les disciples de la Vie incarnée. Nous refusons les doctrines de néant et de mort.

L'unité, Jésus la veut, l'unité des âmes, indépendante de toute race, de toute culture, de toute différence de civilisation. Ecoutez-le au soir de la Cène dont chaque messe reproduit la réalité et la divine générosité : « Je prie pour que, tous, ils soient un, comme vous, mon Père, vous êtes en moi, et moi en vous, pour que, eux aussi, ils soient un en nous, afin que le monde croie que vous m'avez envoyé » (Jo., XVII, 20-21). Ainsi l'ineffable modèle de l'unité est Dieu, Un en la Trinité des personnes. Et le fruit de l'unité est la conquête des âmes.

2o Aussi, la prochaine Année Sainte doit être, selon l'intention de N. S. P. le pape Pie XII, dans l'ordre spirituel ce qu'était l'antique jubilé israélite dans l'ordre temporel : une année de purification et de sanctification, de vie intérieure et de réparation, l'année du grand retour et du grand pardon. Le fruit essentiel en sera la paix :

— « Donnez, Seigneur, la paix à notre temps, paix aux âmes, paix aux familles, paix à la patrie, paix entre les nations. Que l'arc-en-ciel de la pacification et de la réconciliation abrite sous la courbe de sa lumière sereine la terre sanctifiée par la vie et par la Passion de votre divin Fils, Dieu de toute consolation ! Profonde est notre misère, lourdes sont nos fautes, innombrables nos besoins ; mais plus grande encore est notre confiance en Vous. »

« Seigneur, supplie la *Collecte,* dirigez vous-même nos cœurs en votre action miséricordieuse (vers la paix), puisque sans vous nous ne pouvons vous plaire. Par J.-C... ».

II. — *Dans l'attente du Christ*

1o Le Ps. *Lætatus sum,* de l'*Introït,* répété au *Graduel,* est le joyeux chant d'espérance des chrétiens en marche vers la Cité éternelle. « O la bienheureuse nouvelle ! De vos parvis sacrés nous verrons la splendeur !... Enfants de Dieu, prenez courage. Séchez vos larmes et chantez. Car la terre n'est qu'un passage. Nous allons à l'éternité ! »

2o Ce jour où le Christ, notre vie, apparaîtra dans la gloire et où nous le verrons tel qu'il est, à la droite du Père, nous l'attendons et nous l'espérons avec confiance, parce qu'il nous l'a promis et qu'il est fidèle. S. Paul parle aux Corinthiens (I Cor., I, 7-9) de « l'attente où ils sont de la manifestation de Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui saura les affermir jusqu'au bout, afin qu'ils soient sans reproche au jour de l'avènement de ce même J.-C. Car Dieu est fidèle, qui les a appelés à la communion de son Fils Jésus-Christ. »

3o En ce jour de gloire, l'unité parfaite se réalisera entre Dieu et ses fils, ses élus, associés à sa vie, à son amour, à son Royaume glorieux. Dieu s'est fait homme afin que nous soyons dieux, *ejus Divinitatis esse consortes.*

4o Le peuple de Dieu est sans cesse en marche vers la Terre Promise. L'Eglise n'est pas un terme, mais le moyen de conduire les hommes à l'union à Dieu, par le Christ qui vit et règne dans le ciel. Cette innombrable assemblée d'hommes que révélera le Grand Jour, *turba magna quam dinumerare nemo potest,* cette immense révélation de Dieu qui éblouira nos yeux ressuscités, n'est-elle pas annoncée, préfigurée par l'amplitude majestueuse des nefs de nos basiliques et de nos cathédrales, faite pour abriter tout un peuple, par la ferveur de leur élan vers les hauteurs qui exprime l'attente, le désir fervent des âmes ?

5o Prions pour obtenir que le sanctuaire spirituel se dilate à la mesure de l'univers humain. « O Père céleste, rendez les hommes dociles à la voix de votre Fils. Donnez à ceux qui souffrent persécution pour la foi votre esprit de force, pour les unir indissolu-

blement au Christ et à son Eglise... Faites que tous, prêtres et laïcs, forment, en étroite union d'esprit et de cœur, un roc inébranlable, contre lequel se brise la fureur de vos ennemis. »

III. — *Dans l'union au Christ*

« En lui, dit encore S. Paul, vous avez été mis en possession de toute vraie richesse, dans toute parole de salut et dans toute science, de telle sorte que rien ne vous manque plus en aucune grâce. » Ah ! bienheureux ceux qui ont l'esprit de pauvreté, les détachés de l'argent et de l'orgueil de leur propre jugement, de leur « libre pensée » ! Ce sont les riches, ce sont les seuls libres, les seuls raisonnables, les seuls savants ! Ils possèdent en eux la science infinie, la Vérité !

1° La vie chrétienne consiste, en effet, en une assimilation au Christ. Il est la Voie. De même que, par son sacrifice et sa mort, il est passé de la vie charnelle à la vie céleste, nous devons réaliser le même passage et spirituellement la même mort, pour partager sa victoire.

Parce qu'il est notre Pâque, il est notre Paix. L'Eucharistie est de cette merveille le signe sacré, « jusqu'à ce qu'il vienne » et en même temps le signe de rassemblement de tous les fidèles dans l'amour, par la participation au même Pain céleste.

2° A cette union le péché est l'obstacle. Mais quel obstacle tiendrait en face de Dieu ? Le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de détruire le péché. Ce lui est aussi facile que de dire au paralytique : Lève-toi et marche. La preuve en est faite, surabondamment.

Pour effacer les péchés d'aujourd'hui comme il enlevait d'un mot leurs fautes aux pécheurs d'autrefois, Jésus a établi un sacerdoce visible, hiérarchique, dont la fonction est de distribuer la vie à son Corps mystique, l'Eglise.

Le prêtre a la mission de baptiser, c'est-à-dire de purifier les âmes, afin de les agréger au Corps du Christ. *Ite, docete omnes gentes, baptizantes eos...*

Le prêtre a la mission de pardonner ou de ne pas pardonner les péchés, suivant les dispositions des fidèles qui les lui présentent. « Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis ; et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus » (Jo., xx, 21-23).

Le prêtre a la mission de donner aux malades en danger de mort le sacrement d'Extrême-Onction. « Quelqu'un parmi vous est-il malade ? qu'il appelle les prêtres de l'Eglise, et que ceux-ci prient sur lui, en l'oignant d'huile au nom du Seigneur. Et la prière de la foi sauvera le malade, et le Seigneur le rétablira, et s'il a commis des péchés, ils lui seront pardonnés » (Jac., v, 14-15).

3° Toutes ces grâces de purification et de relèvement spirituel (et même corporel pour l'Extrême-Onction) découlent de la source sacrée qui est le Cœur du Sauveur, et sont ordonnées à la préparation à la communion au Christ. C'est, en effet, par le commerce auguste établi entre ce divin sacrifice que nous devenons participants de l'unique et souveraine Divinité et que, connaissant ainsi la vérité divine, nous y puisons la force de vivre conformément à sa loi *(Secrète)*.

* *

Jadis, Moïse offrit des sacrifices au Seigneur et immola des taureaux, en action de grâces. Puis, il prit la moitié du sang et en aspergea le peuple (Ex., xxv, 4-8).

Aujourd'hui, le prêtre, à l'autel, prend en ses mains le Sang du Fils de Dieu et l'offre pour le peuple. La terre entière doit bénéficier du sang rédempteur et déjà en bénéficient les hommes de bonne volonté. Aussi, est-ce à bon droit un cantique d'action de grâces que la terre entière est invitée à chanter au Seigneur (Ps. 95. *Communion)*.

Chantez le Seigneur, terre entière.
Racontez parmi les nations sa gloire,
Chez tous les peuples ses merveilles.
Rendez au Seigneur gloire pour son nom.
Amen.

XLIV

19e Dimanche après la Pentecôte

DANS LA FIDÉLITÉ A LA LOI

Mes frères,

« Le salut du peuple, c'est moi, dit le Seigneur. » Jamais proclamation ne fut plus opportune, plus nécessaire. Car le monde attend son salut et parfois désespère, ayant perdu confiance en l'homme qui si souvent a déçu ses espoirs. « D'une part, il est emporté dans un élan de découverte et de conquête. Mais, à l'inverse, s'élargit une lézarde qui traverse l'humanité de bout en bout, la séparant en deux blocs hostiles. C'est qu'il manque au monde et à l'élan qui le traverse, cela même qui lui permettrait à la fois de s'achever et d'échapper à la catastrophe. Il lui manque une greffe vivifiante qui, s'insérant au plus intime de l'homme, ouvrier du monde, réalise son projet, en l'exhaussant infiniment et en détruisant en lui ce qu'il a d'impur et de pécheur. Cette tâche de médiation et de conversion, c'est l'Eglise qui peut, seule l'accomplir » (Cardinal Suhard, *Le prêtre dans la Cité)*.

L'Eglise, c'est le prêtre, éminemment, et vous tous, chrétiens, avec lui, vous témoins de Jésus-Christ.

Une religion s'insérant au plus intime de l'homme pour le renouveler et l'unir à Dieu dans l'amour, telle est la leçon de notre liturgie de ce dimanche.

I. — *Le droit de faire son devoir*

Introït. Le Ps. 77, *Attendite,* propose à nos réflexions une énigme douloureuse : celle de l'ingratitude des hommes répondant par la trahison et la révolte aux bienfaits incessants et miraculeux de Dieu. Les tribus du royaume d'Israël, se révoltèrent après la mort de Salomon, et Dieu finit par les rejeter pour donner exclusivement à la tribu de Juda et à celle de Benjamin le bénéfice de l'alliance conclue au Sinaï avec Israël tout entier. Histoire d'hier ; histoire d'aujourd'hui, se renouvelant en beaucoup d'âmes. Les noces étaient prêtes : ceux qui étaient invités s'en sont montrés indignes.

C'est le mystère de la liberté humaine en face des prévenances et des appels de la grâce divine.

Attendite. Soyez attentif à ma loi, ô mon peuple. Inclinez votre oreille aux paroles de ma bouche.

Et le peuple ferme son oreille, refuse l'attention, court à ses plaisirs, à son négoce, à sa maison de campagne. « Je n'ai pas le temps, proteste-t-il. Et puis, je suis libre ! » Et il s'en va à ses maigres pâtures, préférant sa faim au rassasiement spirituel que lui offre son Dieu..., car c'est à un festin de

lumière pour l'intelligence, d'amour pour le cœur que Dieu, infini en toute bonté, convie ses amis, ses fils.

Je suis libre ! C'est vrai, tu as le pouvoir de choisir entre la faim et la joie à la table de ton Père. Brebis du Bon Pasteur, tu as le pouvoir de t'égarer et de tomber dans les ravins ou de vivre paisible sous sa houlette. Militant du Christ, tu as le pouvoir de déserter sa cause ou de la servir et de gagner la couronne en combattant valeureusement.

Mais liberté n'est pas licence de faire le mal. Au fond, tu n'as qu'un droit, le droit de faire ton devoir. Cette liberté dont tu te glorifies, n'est-ce pas Dieu qui te l'a donnée pour que tu le glorifies, lui ?

Au lieu de tant parler des droits de l'homme, médite donc les devoirs de l'homme.

Déclaration des Devoirs. — L'homme a le devoir d'adorer son Dieu et de l'aimer, c.-à-d. de reconnaître en Dieu son idéal et son but.

— L'homme a le devoir de respecter en soi la dignité de l'homme et de monter vers son idéal.

— L'homme a le devoir de respecter dans l'homme son frère et de l'aimer, c.-à-d. de l'aider à monter vers son idéal.

Et il se trouve que dans ces trois devoirs tous les droits de l'homme sont contenus et en découlent avec une logique rigoureuse. C'est évident. Mais les groupes humains souffrent de la terrible tare du laïcisme et dès que derrière une vérité naturelle se profile l'ombre de la main de Dieu, ils n'osent plus voir la vérité ou ils n'osent la dire qu'après en avoir éteint la lumière (Mgr Calvet).

« Ecartez de nous, Seigneur, ces préjugés, afin que dispos d'esprit et de corps, nous puissions vaquer à votre service avec des âmes vraiment libres » *(Collecte).*

Servir Dieu, faire librement son devoir, c'est le droit sacré de l'homme. Quiconque y touche commet un crime de lèse-majesté humaine et fait des martyrs.

Servir Dieu, c'est le plus haut service. Service qui a ses lois, ses exigences, ses grandeurs et ses joies. Ecoutez la parole de Dieu. Méditez-la chaque jour. Lisez-la en famille. Pourquoi l'Histoire Sainte est-elle si délaissée ?

II. — *Le devoir du témoignage*

« Renouvelez-vous, frères, dans votre esprit et vos pensées, et revêtez-vous de l'homme nouveau, créé selon Dieu (ainsi qu'il avait été fait à l'origine) dans la justice et la sainteté de la vérité » *(Epître).* Dans un monde pervers, vous avez le devoir de n'être pas comme les autres. Votre religion doit être, par son excellence, un ferment actif sur les autres, un témoignage.

Aux premiers temps de l'Eglise, l'attitude des chrétiens était une attitude d'enthousiasme à l'égard de la Rédemption. Car la Rédemption n'est pas seulement salut éternel, mais transformation de la vie présente et même transformation de toute la création, de nouveaux cieux, une nouvelle terre. Une transformation radicale de cette vie-ci est la préparation et le chemin obligatoire de la vie éternelle. Lisez l'Evangile. La vie du chrétien est bouleversée, non seulement dans son essence intérieure, mais dans son activité extérieure. Le disciple de Jésus se reconnaît à ses œuvres, à la pureté de son amour qui est l'amour même du Cœur divin et aux œuvres par lesquelles s'exprime la pureté de cet amour. En face du monde païen, les chrétiens doivent le témoignage de ce qu'est la vie du Christ, par la manifestation des trésors de pureté, de charité et d'épanouissement humain contenus dans le message évangélique. Toute leur vie de grâce est orientée vers la conquête des âmes. *Luceat lux vestra coram hominibus.*

A un monde qui écarte la préoccupation de l'au-delà pour ne se soucier que de la terre, les chrétiens doivent prouver que la préoccupation de l'au-delà entraîne sur terre une action très efficace et même transformante, puisque l'amour de Dieu ne peut exister sans l'amour des hommes et un amour agissant. La fin de tout reste bien la vie éternelle. Mais on y arrive par la foi et les œuvres. « Soyez des imitateurs de Dieu, conclut splendidement saint Paul, comme des enfants bien-aimés ; et marchez dans la charité, à l'exemple du Christ qui nous a aimés et s'est livré lui-même à Dieu pour nous comme une oblation et un sacrifice d'agréable odeur » (Eph., v, 12). Vous serez « la bonne odeur du Christ en tout lieu. »

Ste Thérèse vit le Christ lui tendre la main et lui dire : « Désormais, en véritable épouse, tu brûleras d'ardeur pour ma gloire. » Ste Marguerite-Marie : « Mon Cœur est si passionné d'amour pour les hommes que, ne pouvant contenir les flammes de sa charité ardente, il veut les répandre par ton moyen. Si tu crois, tu verras la puissance de mon Cœur dans la magnificence de mon amour. »

III. — *Les perpétuelles invites de Dieu*

A l'œuvre du salut, Dieu appelle les hommes avec une persévérance aussi inlassable que son amour. La parabole de la robe nuptiale inspire tout le cycle liturgique.

1° Ces noces sont l'œuvre du salut accompli par Jésus. C'est une antique comparaison employée par S. Jean-Baptiste, S. Jean, S. Paul et Jésus lui-même (Mat., IX, 15). La Rédemption réunit à Dieu l'homme dont le péché l'avait séparé, pour une union spirituelle aussi intime que celle d'un mariage. La première étape est l'Incarnation ; la deuxième, celle qui est réalisée avec les enfants de Dieu par la grâce issue de la Croix ; la troisième, celle de l'union définitive dans le ciel (Apoc., XXI, 2). Tout le temps de Noël est la célébration de ces noces du Christ et de l'Eglise.

2° L'invitation du Roi refusée, il envoya chercher tous ceux qui se trouvaient aux carrefours, les mauvais comme les bons, et la salle fut remplie. Symbole de la réprobation des Juifs et de la vocation des païens.

Pendant l'avant-carême, l'Eglise invite les païens à s'instruire et les pécheurs à la pénitence. Pendant le carême, elle a le souci de la robe nuptiale qui doit être tissée (enfants à baptiser) ou lavée (pénitents). C'est dans la pénitence, dans la prière, dans le jeûne et l'aumône que la robe doit être tissée et lavée. Le Jeudi Saint, nous quittons les vêtements de pénitence et recevons de nouveau la robe nuptiale ; à la veillée de Pâques, par le baptême, les catéchumènes reçoivent la robe nuptiale immaculée. A Pâques, la salle du festin est remplie.

3° Mais le Roi arrive inopinément pour rendre visite aux invités. C'est une image du retour du Seigneur, pour chacun à l'heure de la mort, pour tous au jugement dernier. Seul, alors, sera reçu celui qui sera trouvé revêtu de la robe nuptiale de la grâce

baptismale ; quiconque en sera dépourvu entendra l'arrêt de condamnation. Pendant le Temps pascal, la blanche robe est dans tout son éclat. A la Pentecôte, les baptisés sont envoyés dans le monde pour rendre témoignage.

Le temps après la Pentecôte est celui où l'Eglise se préoccupe de sauvegarder la pureté de la robe nuptiale, dans la pensée du baptême et de Pâques rappelée par la célébration dominicale. A l'*Asperges*, elle purifie la robe nuptiale. Par la messe, par la communion au Christ, elle donne aux âmes le plus puissant moyen de préservation et de purification. Inlassablement elle prêche le dépouillement du vieil homme et la nécessité de se revêtir de l'homme nouveau et prie à cette intention. Enfin, à partir du 17e dimanche, l'Eglise porte un regard de désir et d'attente sur le retour du Seigneur. Elle va à travers le monde et veille à ce que la lampe soit garnie d'huile, c'est-à-dire de divine charité, pour attendre le moment où le Seigneur viendra pour les noces éternelles. Le grand souci de notre Mère, la Sainte Eglise, est que ses enfants se présentent sans faute à la venue du Seigneur.

En résumé, les noces sont l'œuvre de la Rédemption. La robe nuptiale est la grâce de la filiation divine que nous voulons garder en faisant notre devoir, en observant les commandements. Notre fin, pour nous et pour nos frères, est le retour du Seigneur que, par un nouveau prodige de la miséricorde divine, nous pouvons anticiper à chaque messe et même de façon permanente, par l'union de nos âmes au mystère de la présence eucharistique. *O Sacrum convivium in quo Christus sumitur...*

* *

Vous avez prescrit, Seigneur, d'observer vos commandements avec un soin extrême ! (Ps. 118). Que votre action médicinale nous délivre miséricordieusement du mal et nous attache pour toujours à votre Loi ! « afin qu'au jour, tout proche peut-être, où vous viendrez pour les noces, nous soyons jugés dignes d'aller à votre rencontre, en la compagnie des saints, et que nous vivions pour des siècles de siècles. » *Amen.*

L'ANNEE AVEC NOTRE-DAME

Fête de la Maternité divine de la Sainte Vierge

(11 octobre)

LA GRANDE FÊTE DE MARIE

Mes frères,

Cette fête que nous célébrons aujourd'hui est de date toute récente : elle n'a été rétablie que par Pie XI, à l'occasion du quinzième centenaire du Concile d'Ephèse (431) qui proclama, contre l'hérésiarque Nestorius, que la T. S. Vierge Marie pouvait et devait être nommée « Mère de Dieu ».

On peut s'étonner de prime abord d'une inscription aussi tardive d'une pareille fête au calendrier liturgique.

Mais justement, le fait que l'Eglise n'ait pas jugé nécessaire pendant longtemps d'établir une fête spéciale en l'honneur de la Maternité divine de Marie, cela témoigne que ce privilège était croyance profonde du peuple chrétien.

Et puis à vrai dire, Rome n'avait pas omis de célébrer jusqu'ici ce plus haut mystère de Notre-Dame. Elle lui avait même fait une place de choix. Depuis le Concile d'Ephèse une messe était célébrée chaque année en son honneur à la Basilique de Sainte-Marie Majeure à Rome, d'abord au chant du coq, puis peu à peu au milieu de la nuit : ce qui fut l'origine de la messe de minuit de Noël.

Mais le mystère de Noël est si riche, il offre tant d'aspects admirables, il nous concentre à ce point sur les charmes et la « bénignité » de Dieu, qui se fait petit enfant, que le mystère de la Maternité divine de Marie s'en trouve comme éclipsé. Aussi l'Eglise a-t-elle voulu consacrer un jour spécial à l'honorer afin que parmi tant de formes de notre dévotion à la Sainte Vierge nous ne perdions pas de vue ce qui en est le centre et le foyer.

Dans cet esprit, il sera bon de nous rappeler aujourd'hui la *vérité* et la *grandeur* de ce titre majeur de Marie, Mère de Dieu.

I. — *La vérité de ce titre*

Oui ! c'est à bon droit que nous disons à la Sainte Vierge dans notre « *Je vous salue Marie* » Sainte Marie, Mère de Dieu...

Ce fut la foi constante de l'Eglise depuis le commencement.

N'est-elle pas assez clairement exprimée dans le Symbole des Apôtres que nous répétons aujourd'hui avec les premiers disciples du Christ : ...Je crois en Jésus-Christ, fils unique du Père tout-puissant, conçu du Saint-Esprit, né de la Vierge Marie... ? N'est-elle pas inscrite dans le canon de la messe, dans cette liturgie essentielle dont l'origine remonte à la plus haute antiquité et qui honore en premier lieu la mémoire de la glorieuse et toujours Vierge Marie, Mère de notre Dieu et Seigneur Jésus-Christ, *Dei Genitricis Mariæ ?* Et quand, au ve siècle, Nestorius et ses disciples se sont élevés contre la légitimité de ce nom donné si couramment à la Sainte Vierge jusqu'alors, l'Eglise, par la décision du Concile d'Ephèse, n'a-t-elle pas affirmé explicitement sa foi : Si quelqu'un refuse de confesser que l'Emmanuel est véritablement Dieu, et que pour cette raison la Sainte Vierge est Mère de Dieu, puisqu'elle a enfanté le Verbe de Dieu fait chair... qu'il soit anathème !

Cette foi, l'Eglise la tenait de l'Evangile, écrit et prêché, des apôtres.

Le récit de l'Annonciation ne nous rapporte-t-il pas ces paroles de l'archange Gabriel : « Le Saint-Esprit viendra en vous et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre, le saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu » ? — Le récit de la Visitation ne nous dit-il pas que, sous l'inspiration du Saint-Esprit, Ste Elisabeth salua son heureuse cousine du nom de Mère de son Seigneur, *de son Seigneur*, c'est-à-dire de son Dieu, puisqu'elle ajoute : « Bienheureuse êtes-vous d'avoir cru car va s'accomplir en vous tous ce qui vous a été annoncé par *le Seigneur* », et que la Sainte Vierge réplique : « Mon âme glorifie *le Seigneur* » ? — Et l'apôtre S. Paul n'écrivait-il pas aux Galates que Dieu a envoyé son fils, fait d'une femme, *factum ex muliere ?*

Et voilà bien ce qui justifie devant notre raison cette foi de l'Eglise.

L'argument de S. Cyrille d'Alexandrie, le grand défenseur de la Maternité divine de la Sainte Vierge, est celui même du bon sens. « Je ne saurais assez

exprimer mon étonnement, disait-il, quand je vois des chrétiens hésiter à donner à la T. S. Vierge le nom de Mère de Dieu. Puisque N.-S. Jésus-Christ est Dieu, comment la Vierge qui l'enfanta ne serait-elle pas Mère de Dieu ? »

Sans doute, quand on y pense, notre faible raison humaine à peine à s'imaginer qu'une simple créature puisse être la mère de son créateur, *Mater Creatoris*. Une mère précède son fils et le fils de Marie, c'est le Verbe qui était au commencement, comme nous le répétons chaque matin à la messe avec saint Jean : *in principio erat Verbum*. Et s'il est vrai que Marie est la Mère de Jésus, elle ne lui a pourtant pas donné sa divinité, mais seulement son humanité.

N'oublions pas que nous sommes ici en face d'un mystère, du mystère de Marie, de ce qu'il y a de plus profond et de plus caché dans le mystère de Marie : sa Maternité divine. Ne nous étonnons donc pas que ce mystère déconcerte notre esprit ?

Surtout n'allons pas mal interpréter cette foi de l'Eglise. En appelant Marie Mère de Dieu, l'Eglise n'a jamais voulu en faire une déesse pareille à la Cybèle, mère des dieux, de la mythologie païenne, qui aurait donné à son fils la divinité qu'il possède. Cette divinité elle ne pouvait la lui communiquer puisqu'elle ne la possède pas.

Mais sous prétexte qu'elle n'a pas donné la divinité à son Jésus, n'allons pas non plus lui refuser son nom de Mère de Dieu. Elles sont bien mères d'hommes nos mamans qui nous ont donné la vie, élevés, bien que de l'humanité elles ne nous aient donné que notre corps. Car les âmes sont créées immédiatement par Dieu.

La T. S. Vierge n'existe pas avant le Verbe, fils de Dieu ; elle n'a pas donné à son Jésus sa nature divine ; elle n'a pas enfanté un nouveau Dieu. Et pourtant elle est, et nous devons l'appeler Mère de Dieu : elle a donné le jour à un fils et ce fils est Dieu.

II. — *Sa grandeur*

Que de hauts esprits aient refusé à la T. S. Vierge ce titre de Mère de Dieu et que nous nous surprenions nous-mêmes à nous étonner que nous puissions lui donner ce nom, cela nous fait déjà entrevoir la grandeur unique d'une pareille prédestination.

Les plus grands docteurs de l'Eglise, bien faits par leur science et leur sainteté réunies, pour porter leurs regards jusqu'à ces sommets, en restent dans l'admiration. Ils se sentent devant l'ineffable.

Ecoutez S. Albert le Grand : « Après Dieu, dit-il, il n'y a rien de si grand que d'être Mère de Dieu. »

Ecoutez S. Thomas d'Aquin : « La T. S. Vierge, par cela qu'elle est Mère de Dieu, possède une dignité en quelque sorte infinie, à cause du bien infini auquel elle est unie et, sous ce rapport, elle ne saurait être élevée plus haut » *(Som. théol.*, q. 26, art. 6).

Ecoutez S. Bonaventure : « Etre devenue la Mère de Dieu, c'est avoir atteint la dignité la plus sublime à laquelle puisse parvenir une simple créature. Donner davantage n'est pas au pouvoir de Dieu. Il peut agrandir le monde et les cieux, mais il ne peut agrandir la dignité de sa Mère. »

Rien peut-être ne peut mieux nous aider à nous faire une petite idée de la sublimité de cette maternité divine comme de nous arrêter quelques instants à considérer les étroites affinités qu'elle crée entre la Sainte Vierge et les trois divines personnes de la T. S. Trinité.

Elle fait de Marie la fille très aimable du Père, sa fille par excellence, sa fille de prédilection à laquelle Dieu le Père « a communiqué... sa fécondité autant qu'une pure créature en était capable, pour lui donner le pouvoir de produire son Fils et tous les membres de son corps mystique » (Montfort, *Traité de la vraie dévotion à la Ste Vierge*, n° 17).

« Après cela, s'écrie Bossuet, quand j'aurais l'esprit d'un ange, ô Vierge sainte, et de la plus sublime hiérarchie, mes conceptions seraient trop ravalées pour comprendre l'union très parfaite du Père avec vous. Vous associant à la génération éternelle, il vous a fait Mère d'un même fils avec lui. Il a voulu que vous fussiez la Mère de son Fils unique et être le Père du vôtre. O prodige ! ô abîme de charité ! Quel esprit ne se perdrait pas dans la considération de ces complaisances incompréhensibles qu'il a eues pour vous, depuis que vous lui touchez de si près par ce commun fils : le nœud inviolable de votre sainte alliance, le gage de vos affections mutuelles, que vous vous êtes donné amoureusement l'un à l'autre, lui plein d'une divinité impassible, vous revêtue pour lui obéir d'une chair mortelle » *(Ier sermon pour la Nativité de la Sainte Vierge)*.

Elle fait de Marie la Mère admirable du fils. Mère admirable, parce que rapport à ce fils elle a exercé toutes les fonctions et rempli tous les devoirs d'une mère : elle l'a porté dans son sein, enfanté, nourri, protégé, aimé, élevé. Mais Mère admirable surtout, parce que de fait elle a possédé sur lui tous les droits maternels : Dieu le Fils « a glorifié son indépendance et sa majesté à dépendre de cette aimable Vierge dans sa conception, en sa naissance, en sa présentation au temple, en sa vie cachée de trente ans, jusqu'à sa mort... O admirable et incompréhensible dépendance d'un Dieu, que le Saint-Esprit n'a pu passer sous silence dans l'Evangile, quoiqu'il nous ait caché presque toutes les choses admirables que cette Sagesse incarnée a faites dans sa vie cachée, pour nous en montrer le prix et la gloire infinie... » *(Traité de la vraie dévotion*, n° 8).

Elle fait de Marie l'épouse très fidèle du Saint-Esprit. Là encore, laissons parler S. L.-M. de Montfort. « Dieu le Saint-Esprit étant stérile en Dieu, c'est-à-dire ne produisant pas d'autre personne divine, est devenu fécond par Marie qu'il a épousée... Ce n'est pas qu'on veuille dire que la Sainte Vierge donne au Saint-Esprit la fécondité, comme s'il ne l'avait pas, puisque, étant Dieu, il a la fécondité ou la capacité de produire, comme le Père et le Fils, quoiqu'il ne la réduise pas à l'acte, ne produisant pas d'autre personne divine. Mais on veut dire que le Saint-Esprit, par l'entremise de la Sainte Vierge dont il veut bien se servir, quoi qu'il n'en ait pas absolument besoin, réduit à l'acte sa fécondité, en produisant en elle et par elle Jésus-Christ et ses membres... » *(Ibid.*, nos 20-21).

* *

Il n'est pas de fête de la Sainte Vierge qui puisse nous donner d'elle une idée aussi haute, nous la faire entrevoir à de tels sommets au-dessus de nous, nous montrer en elle un monde à part, le divin monde de Dieu.

C'est à la méditation de sa maternité divine qu'on peut comprendre la parole étonnante de S. Bernard qui scandalise certains docteurs eux-mêmes : *de*

Maria nunquam satis, on ne fera jamais assez pour la T. S. Vierge.

Certes on peut s'égarer dans l'honneur qu'on lui rend, pécher par exemple par superstition. Mais pour ce qui est de l'honorer, de l'aimer, de la connaître, de la servir, jamais notre hommage n'atteindra la vénération et l'amour auxquels elle a droit. Puisque comme le dit S. Thomas, « elle possède par sa maternité divine une dignité en quelque sorte infinie », nous lui devons un culte proportionné, c'est-à-dire aussi en quelque sorte infini.

Nous ne méditons plus que les épisodes de la vie de la Sainte Vierge ou le récit de ses interventions secourables en notre faveur. Et voilà pourquoi nous pensons que c'est vraiment trop l'honorer, malgré sa sainteté et sa bonté, que de lui faire dans notre religion la place qu'elle occupe. Bénie soit l'Eglise, qui en instituant la fête de la Maternité divine de la T. S. Vierge nous remet sous les yeux l'image de son incomparable grandeur.

VARIA

La Doctrine Spirituelle de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus

« *Que votre vie soit toute d'humilité et d'amour* » (Lettres).

On demande quelquefois : en quoi consiste exactement la doctrine de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus ? Est-ce dans la petite voie d'enfance spirituelle ou dans la vie d'amour ?

C'est dans les deux : L'âme répond à l'infusion du bon Dieu par sa voie d'enfance spirituelle, c'est-à-dire par son humilité, sa confiance, son abandon et son propre amour.

* *

Il faut bien remarquer que l'initiative vient du bon Dieu : « Votre amour m'a prévenue dès mon enfance », dit Ste Thérèse. « Seigneur, dit l'Ecriture, vous l'avez prévenue des bénédictions de votre douceur ». C'est toujours le bon Dieu qui commence ; l'âme ne fait que répondre à ses prévenances. « Pour nous, dit S. Jean, aimons Dieu, car il nous a aimés le premier.

Il est nécessaire, d'ailleurs, que le bon Dieu agisse le premier. Ste Thérèse veut aimer le bon Dieu de tout son cœur, « l'aimer comme il n'a jamais été aimé ». Mais elle remarque bien vite qu'elle est incapable d'elle-même de donner au bon Dieu l'amour qu'il désire. Alors elle demande aux anges et aux saints de lui prêter leur amour.

Elle voudrait, dit-elle, avoir mille cœurs pour les offrir à Dieu. Mais cela ne suffit pas encore ; car le bon Dieu veut être aimé d'un amour immense, sans mesure, *infini.* Mais l'amour infini, c'est l'amour de Dieu même : « O mon Dieu, pour vous aimer comme vous m'aimez, il me faut emprunter votre propre amour. » Et cet amour divin, elle le demande avec confiance : « O Jésus, donne-moi pour t'aimer ton divin Cœur, lui-même. » « Laisse déborder en mon âme les flots de tendresse infinie qui sont renfermés en Toi. »

Tout son désir est de céder la place à Dieu, afin que ce soit l'amour divin qui agisse en son âme et la possède. Jésus ne peut résister à ces désirs, et il répand dans l'âme de la Sainte son propre amour : « la charité a été répandue dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné » dit S. Paul. Ainsi, à son amour créé, répond une nouvelle infusion de l'Amour incréé. Et Thérèse peut dire que cet amour qui remplit son cœur « c'est un abîme dont elle ne peut sonder la profondeur ».

Voilà la part de Dieu. Evidemment c'est de beaucoup la plus grande.

* *

Quelle est celle de Thérèse ? C'est de répondre aux avances de l'amour infini par son humilité, sa confiance et son abandon, c'est-à-dire par sa petite voie d'enfance spirituelle.

« Jésus eut un transport de joie qui venait de l'Esprit-Saint et il dit : « Je vous bénis, mon Père, Seigneur du ciel et de la terre de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et les avez révélées aux petits. »

Le bon Dieu veut qu'on reconnaisse ses dons. Thérèse les reconnaît par son *humilité.* Elle est « un pur néant », une petite âme que Dieu a comblée de grâces. « Jésus est le roi, le maître, il peut faire tout ce qu'il veut. » Thérèse a disparu.

Par cette humilité son âme se creuse, s'approfondit, les eaux de l'amour divin peuvent la submerger.

Elle répond par *sa confiance.* Une confiance totale, absolue, sans limites « car on n'a jamais trop de confiance dans le bon Dieu si puissant et si miséricordieux ». Et de nouveau l'amour divin se précipite en elle, car « c'est la confiance et rien que la confiance, qui conduit à l'amour. »

Elle répond enfin *par l'abandon :* « Le total abandon voilà ma seule loi ». Elle est toute livrée à la divine volonté pour la consolation ou pour l'épreuve, pour la vie ou pour la mort. Elle laisse Jésus choisir : « C'est ce qu'il fait que j'aime ». Et de nouveau les flots de l'amour divin se précipitent dans son âme ; la voilà submergée par l'amour.

Mais n'allez pas croire qu'en cela il y ait succession de temps ; que Jésus donne d'abord son amour, et que Thérèse réponde ensuite. Non, Jésus et Thérèse agissent ensemble, et dans toute l'indépendance de son immense amour transformant et consumant. Thérèse secondairement, dans la dépendance de la grâce, et de l'action du Saint-Esprit.

Les avances de Dieu deviennent plus puissantes à mesure que Thérèse y correspond. Aux progrès dans l'humilité, dans la confiance et l'abandon, Jésus répond par des accroissements d'amour. C'est une sorte d'assaut ; d'amour de la part de Dieu, de fidélité de la part de Thérèse. Si bien que l'humble Sainte pourra réaliser à la perfection son audacieuse devise : « Vivre d'amour, mourir d'amour ».

* *

Demandons au bon Dieu son amour.

Aimons à lui dire avec Ste Thérèse, « ...je m'offre comme victime d'holocauste à votre Amour miséricordieux, vous suppliant de me consumer sans cesse, laissant déborder en mon âme les flots de tendresse infinie qui sont renfermés en vous, et qu'ainsi je devienne martyr de votre amour, ô mon Dieu ! »

A l'amour de Dieu, efforçons-nous de répondre par les vertus de la petite voie. L'humilité dilatera notre âme et lui permettra de recevoir plus d'amour. Notre confiance touchera le cœur de Dieu et l'inclinera vers nous : « Seigneur, j'ai espéré en vous, et je ne

serai jamais confondu. » Notre total abandon nous mettra entre les mains de Dieu et à la merci de son action, toujours si pleine de bonté et de miséricorde.

Et puisqu'il s'agit d'aller à Jésus, de nous jeter dans son cœur, sanctuaire de l'Amour miséricordieux, allons à sa très sainte Mère :

C'est le divin secret des élus !
Ave Maria !

BREVES CONFERENCES SUR L'HISTOIRE DE L'EGLISE

LXXI

LA PAPAUTÉ AU X[e] SIÈCLE

Après la mort de Jean VIII, trois papes se succédèrent en neuf ans de 882 à 891 : Marin I[er], Adrien III et Etienne V. Ils n'auront ni le temps, ni le courage, peut-être, ou le pouvoir d'entreprendre de grandes œuvres.

* *

Ce fut ensuite le pape Formose (891 à 896), homme de grande valeur et de vaste culture. Ce fut un pape vertueux et digne. Mais après Formose, commence pour le Saint-Siège une ère d'humiliation profonde. Dans l'espace de huit années, de 896 à 904, neuf papes se succèdent. Tous sont, plus ou moins, sous la domination des ducs de Spolète. Et leurs successeurs ne s'y soustrairont que pour tomber sous une domination plus triste encore. Ce fut celle d'une famille romaine tristement célèbre par l'abus sacrilège qu'elle fit de sa puissance en asservissant la papauté pendant plus de soixante ans. Dans cette famille, deux femmes sont connues pour leur infamie : Marozie et Théodora-la-Jeune, fille du sénateur Théophylacte et de Théodora.

Serge III de 904 à 911. — Avec lui commence le temps où la papauté passa sous la domination du parti « toscan », ou parti de Théophylacte, l'un des personnages les plus considérables de Rome. Serge III fut surtout un lettré et un artiste. Il fit restaurer magnifiquement la basilique de Latran, combattit la doctrine de Photius sur la procession du Saint-Esprit et encouragea la vie monastique. C'est sous son pontificat, en 910, que fut fondé par le duc d'Aquitaine, Guillaume-le-Pieux, le monastère de Cluny : fondation providentielle car c'est de Cluny que nous verrons surgir la réforme de l'Eglise.

Les deux successeurs immédiats de Serge III, Anastase III de 911 à 913 et Landon (913-914) ne firent que passer. Contre ces deux créatures de Théophylacte, aucune accusation grave n'a été relevée.

Jean X, précédemment archevêque de Ravenne, élu le 24 mai 914, régna quatorze ans, jusqu'en 928, non sans quelque éclat. C'était une créature de Théodora. Mais Voltaire lui-même reconnaît que Jean X fut un pape actif et énergique. Sa grande œuvre fut l'expulsion des Sarrasins. D'autre part, il voulut lutter contre l'influence de Marozie dans le gouvernement pontifical. Mais celle-ci, véritable tigresse, — la Passionaria de l'époque, — lui fit payer de la vie son indépendance. Sur son instigation, Guy de Toscane qu'elle avait épousé après la mort de son premier mari, Albéric, provoqua une émeute qui alla envahir le palais du Latran. Le pape fut arrêté, jeté en prison et, peu de temps après, étouffé sous un oreiller, en 928. Ses successeurs Léon III (928-929) et Etienne VII (929-931) furent les créatures de cette femme et Jean XI (931-936) son propre fils.

Les quatre papes qui suivirent de 936 à 955 furent irréprochables, mais c'était Albéric II, second fils de Marozie qui, de fait, gouvernait les Etats pontificaux. En 955, Albéric II fit élire son fils Octavien sous le nom de Jean XII ; il régna de 955 à 964. C'était un jeune homme de seize ans sans piété et sans mœurs. Le caractère pontifical ne changea rien à sa conduite et ne fit qu'y ajouter le sacrilège. On racontait alors que dans les festins du Latran, résidence pontificale, il s'amusait à boire à la santé du diable. La Providence, c'est-à-dire l'Esprit-Saint qui, tout de même, veille sur son Eglise, se contenta de préserver le dépôt de la Foi, dont ce jeune débauché avait la garde. La vie de ce pape Jean XII fut le plus monstrueux des scandales de cette triste époque, mais son « bullaire » c'est-à-dire le recueil de ses actes doctrinaux, est impeccable. Nous n'admirons pas assez ce prodige qui se manifeste sous les papes les plus indignes, comme sous Alexandre VI et qui est une preuve sensible de l'infaillibilité pontificale. Ce Jean XII sut même se faire, à l'occasion, le défenseur de l'ordre social menacé, du droit canonique violé et de la vie religieuse compromise. Le grand événement de son pontificat fut le couronnement à Rome, le 2 février 962, du roi de Germanie Othon-le-Grand, comme empereur d'Occident. Une fois de plus c'est Dieu qui agit et qui se sert, parfois, d'instruments déconcertants pour arriver à ses fins. N'a-t-il pas fait parler, un jour, l'ânesse de Balaam ?

Le sacre d'Othon fut suivi d'un traité important dont on conserve encore, aux archives du Vatican, une copie contemporaine, authentique. Par ce nouveau pacte, l'empereur garantissait au Souverain Pontife toutes les donations et possessions temporelles de Pépin-le-Bref et de Charlemagne. De son côté, le Pape renouvelait les promesses faites par Léon III. Cet acte, daté du 13 février 962, faisait revivre le droit du IX[e] siècle. Le successeur d'Othon et Othon lui-même devaient bientôt abuser des clauses de ce traité et intervenir d'une façon trop autoritaire dans l'élection des papes.

* *

Néanmoins, le rétablissement de l'empire fut un bienfait pour l'Eglise et pour la société. Elle délivra la Papauté du joug odieux de la féodalité italienne.

LXXII

FIN DU «SIÈCLE DE FER » (962-999)

Le pape Jean XII fit donc appel au roi de Germanie et, le 2 février 962, il le sacra et le couronna solennellement, avec Adélaïde, son épouse, qui fut un modèle de sainteté et que nous honorons comme sainte le 16 décembre. La cérémonie eut lieu à la basilique Saint-Pierre avec le même cérémonial que Léon III avait observé pour Charlemagne. L'empire d'Occident, restauré pour la deuxième fois, mais au profit du roi de Germanie, et qui devait durer jusqu'en 1806, avec François II, devenu François I[er] d'Autriche, père de Marie-Louise, fut appelé, par la suite, le « *Saint Empire Romain germanique* », en raison de son triple caractère.

* *